

Mondialisation, OMC et Cancun : le point de vue de l'économie

Si la mondialisation apportait dans les années 70 et 80 une réponse bienvenue aux problèmes de stagflation, l'euphorie d'alors a fait place à un scepticisme généralisé, sinon à la déception. Cette évolution cache non seulement une certaine méfiance à l'égard du marché, mais aussi un manque de compréhension des mécanismes économiques à l'œuvre dans la promotion de la croissance et de l'emploi et dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. economiesuisse est convaincue que de nouvelles mesures de libéralisation seraient à l'avantage de tous les membres de l'OMC, pays industrialisés et pays en développement. Un échec des négociations affaiblirait le régime commercial mondial et entraînerait de sérieuses conséquences sur la division du travail, source de prospérité.

OMC : l'échec des négociations aurait des conséquences considérables

La mondialisation, soit l'interpénétration croissante des relations économiques à l'échelle internationale n'est pas un phénomène nouveau. Mais il ne fait aucun doute que les processus d'intégration de l'économie, du droit et de l'opinion publique à l'échelle de la planète se sont fortement accélérés dans la période de l'après-guerre. C'est ce qui a amené l'économiste américain bien connu Paul Krugmann à faire remonter l'origine de la mondialisation telle que nous la concevons aujourd'hui à l'ouverture du Canal de Suez et à la création en 1869 de la compagnie ferroviaire Union Pacific. La Suisse compte parmi les pays les plus fortement intégrés dans l'économie mondiale. Selon l'indice de mondialisation élaboré par le fameux « US-Foreign Policy Magazine », notre pays vient en deuxième position derrière l'Irlande, mais devant la Suède, Singapour et les Pays-Bas.

Si, dans les années 70 et 80, la mondialisation apparaissait encore comme la réponse à la stagflation que nous connaissions alors, dans laquelle Mancur Olson voyait la cause du déclin redouté des nations, le vent a tourné depuis lors. L'euphorie qui régnait alors face à la mondialisation a fait place au scepticisme, sinon à la déception. Certaines organisations non gouvernementales (ONG), appuyées par les prises de position critiques des églises et des partis de gauche, n'ont pas manqué de lancer de bruyantes attaques.

La mondialisation, un bouc émissaire tout trouvé

Les images effrayantes d'un monde prétendument mû par le seul marché, ainsi que des affirmations la plupart du temps dénuées de tout fondement véhiculent de sombres visions d'avenir. C'est ainsi qu'est habilement exploitée une certaine méfiance à l'égard du marché, certes considéré par beaucoup comme efficace, mais d'une logique froide et insensible. Les adversaires de la mondialisation ne se soucient pas des besoins des pays en quête de développement économique. Il est aujourd'hui « politiquement

correct », dans de vastes milieux, de diaboliser la mondialisation et le néolibéralisme qui l'accompagne. La mondialisation et l'OMC sont des boucs émissaires tout trouvés à la quasi-totalité des problèmes de ce monde. Non seulement ils priveraient l'Etat-nation de sa capacité d'action et nuiraient à sa cohésion sociale, mais ils seraient à l'origine d'injustices en fixant comme seuls critères généralement admis le profit et l'efficacité. Les services publics, telle la formation, sont présentés comme le dernier rempart protecteur de l'Etat qui risque d'être sacrifié avec une libéralisation plus poussée. Se pourrait-il que le sommet de la mondialisation ait été atteint peu après le changement de millénaire ? Le processus qui a apporté à l'humanité une richesse sans précédent déclencherait-il le mécanisme propagateur des crises économiques et sociales dans le monde entier ? Une telle éventualité constituerait aux yeux de Henry Kissinger une ironie de l'histoire.

Le débat étant ouvert et l'information nécessaire sur ces questions, ce « dossier politique » se propose de traiter quelques-uns des reproches adressés à la mondialisation. Le seul développement d'une argumentation économique ne viendra pas à bout du sujet et ne suffira pas à faire taire les critiques largement répandues sur ce thème. Il serait d'ailleurs irréaliste de penser que la mondialisation puisse être acceptée comme inéluctable. Car qui peut savoir d'avance s'il n'est pas déjà perdant dans les processus déclenchés par la mondialisation ? Les changements survenus dans l'économie, la société et la politique ont suscité des craintes qui sont à prendre au sérieux. Il ne faut pas non plus minimiser les risques et les dangers de cette évolution. C'est le seul moyen de gagner la compréhension et la confiance de la population et d'arriver à la convaincre que les effets positifs des échanges et des flux de capitaux en termes de prospérité l'emportent en fin de compte.

Mondialisation et prospérité

La mondialisation, comprise comme l'extension des marchés et de la libre circulation des capitaux à l'échelle mondiale, ne crée pas automatiquement la prospérité pour tous. On pourrait penser que vu sous cet angle, le commerce mondial est en fait un jeu à somme nulle et donc une question de gagnants et de perdants, comme nombre d'organisations non gouvernementales, de représentants des milieux du tiers monde et des Eglises veulent sans cesse le faire croire. La coexistence de la richesse et de la pauvreté dans le monde peut amener un observateur superficiel à penser, à tort, que le premier état ne s'obtient qu'au détriment de l'autre.

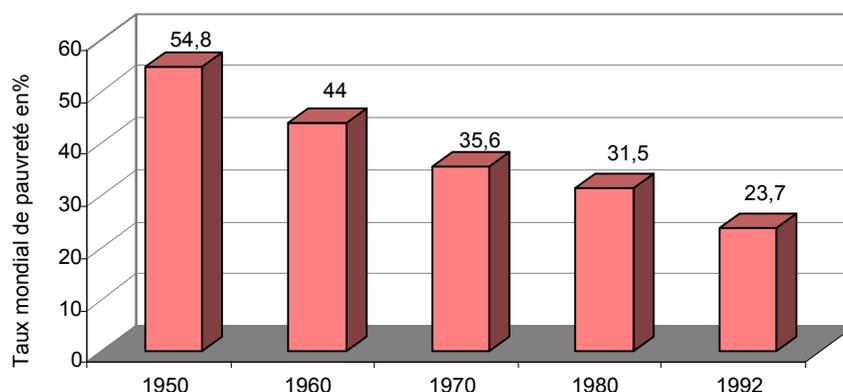
La mondialisation n'est pas une garantie de croissance et d'emploi. Mais elle accroît les chances de progrès économique et social des pays. La façon dont ces chances sont utilisées dépend finalement des acteurs et des pays eux-mêmes. Un coup d'œil sur la carte du monde suffit pour dégager le message empirique suivant : au sommet de l'échelle de la prospérité, on trouve les pays qui adoptent une attitude offensive face à la concurrence mondiale ; leurs entreprises sont prêtes à assumer des risques et elles jouissent de conditions-cadre propices à l'innovation. En queue de peloton figurent les pays qui se protègent et qui, par leur instabilité politique et l'absence de sécurité du droit, ainsi qu'en raison de la place insuffisante laissée aux droits de la propriété, gaspillent leur potentiel de progrès économique. Certains pays en développement et émergents ont enregistré des progrès étonnants grâce à la mondialisation ; d'autres ont passé à côté du développement économique. A cet égard, l'exemple de la Corée du nord et celui de la Corée du sud sont éloquentes. Les raisons susceptibles d'expliquer la diversité des conditions éco-

nomiques et sociales peuvent varier d'un pays à l'autre. Mais un principe demeure : la mondialisation en tant que processus ne favorise le progrès économique que si un pays est prêt, de son côté, à adapter ses structures aux conditions changeantes du marché mondial. Cela implique que les perdants des mutations structurelles bénéficient des bonnes incitations et du soutien nécessaire pour améliorer leurs propres performances.

Des études sérieuses de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international démentent catégoriquement l'affirmation sans cesse réitérée selon laquelle la mondialisation rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Les processus de rattrapage engagés en Chine et en Inde, où vivent 38% de la population mondiale, ont créé un puissant mouvement de convergence entre riches et pauvres dans l'économie mondiale. Même la pauvreté absolue a reculé dans le monde ; alors qu'en 1970, 41% de la population mondiale devait se contenter d'un revenu par habitant de deux dollars par jour (aux prix de 1985), cette proportion est aujourd'hui de 19%. Il ressort d'une brève étude réalisée par la Banque mondiale que, dans les années 90, le revenu par habitant des pays en développement mondialisés a progressé de 5% par an, alors que celui de ceux qui ne l'étaient pas s'est accru de moins de 2%.

La pauvreté n'excuse pas l'absence de droit, la corruption et les dérèglements économiques. Si l'on définit la pauvreté au sens où l'entend le lauréat du prix Nobel Amartya Sen, à savoir l'absence de chances de développement, ce sont surtout les pays les moins développés qui répondraient à cette définition en cas d'affaiblissement de l'OMC ou d'échec des efforts destinés à améliorer les échanges, qu'il s'agisse de produits agricoles, de services

Taux mondial de pauvreté (en pour cent): nombre de personnes devant vivre avec moins de 1 US par jour



Source: Bourguignon, F./Morrison, Ch.: Inequality among world citizens: 1820-1992, paru dans: American Economic Review, septembre 2002, vol. 92, no. 4

et d'investissements. Ils se verraient privés d'une grande chance de développement de leur population. Naturellement, ce n'est pas l'OMC qui crée les conditions-cadre nationales propres à favoriser le développement d'un pays. Cette tâche incombe aux pays en développement eux-mêmes. Mais elle est plus facile à maîtriser lorsque l'on adopte une attitude ouverte vis-à-vis du marché mondial et que l'on s'efforce d'établir un lien judicieux entre marché et équilibre social. C'est donc faire preuve de cynisme que de croire que l'on pourra surmonter plus facilement et plus durablement la pauvreté sans progrès technique et sans intégration dans l'économie mondiale. Nombreux sont les politiques qui se laissent intimider par les protestations des adversaires de la mondialisation et qui n'osent plus prendre position en faveur d'un système économique mondial libéral, donc ouvert.

Les PME bénéficient aussi de la mondialisation

La mondialisation bénéficie non seulement aux grandes entreprises, comme on l'affirme souvent, mais aussi aux PME. Selon le recensement de 2001, quelque 33 000 PME ont réalisé une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Environ 8 000 d'entre elles (dont plus de 6 000 microentreprises occupant de 1 à 9 personnes) ont enregistré un taux d'exportation de plus de deux tiers et près de 6 000 (dont plus de 4 000 microentreprises) ont exporté entre un et deux tiers de leur production. Les 19 000 restantes (dont 13 000 microentreprises) exportent moins d'un tiers de leurs prestations à l'étranger. Environ 2,2% des PME détiennent aussi des participations étrangères. Si les multinationales bénéficient d'avantages de taille, la PME fait

valoir sa spécialisation qui, sur des marchés importants et diversifiés, peut offrir des possibilités de développement insoupçonnées. Aujourd'hui déjà, les PME suisses participent activement aux marchés mondiaux. Les PME novatrices, habiles à exploiter des créneaux et à ouvrir de nouveaux marchés, sont non seulement prêtes à affronter la concurrence étrangère à domicile, mais sont aussi armées pour franchir les frontières. L'un des outils de la mondialisation, Internet, leur offre de nouvelles possibilités de vendre leur production ou leurs services par-delà les frontières sans devoir pour autant envoyer de coûteux représentants à l'étranger. Pour un pays aussi tourné vers l'exportation que la Suisse, une division internationale du travail plus poussée par le fait de la mondialisation augmente la liberté de choix et le pouvoir d'achat des consommateurs, mais elle crée aussi des postes de travail et contribue ainsi à l'emploi et à la sécurité sociale.

Mondialisation et souveraineté nationale

La mondialisation intensifie non seulement la concurrence entre produits, mais aussi entre sites de production. Dans ce sens, elle rétrécit la marge de manœuvre de politique économique d'un pays. Mais le diktat de l'efficacité du marché global ne tient pas lieu de souveraineté politique. Il est vrai que la mondialisation et la concurrence internationale entre sites ont modifié les conditions de fonctionnement de la politique économique nationale. En politique économique, non seulement les conséquences de négligences et d'oublis se font rapidement sentir, mais leurs effets s'intensifient. Il est cependant erroné de prétendre que la mondialisation se traduit par une sous-enchère

La pauvreté dans les pays en développement selon les régions

Région	Nombre d'êtres humains disposant de revenus de moins de 1\$ par jour (en millions)			1\$ par jour (en %)		
	1987	1990	1999	1987	1990	1999
Asie de l'est et Pacifique	418	486	279	26,6	30,5	15,6
Sans la Chine	114	110	57	23,9	24,2	10,6
Europe et Asie centrale	1	6	24	0,2	1,4	5,1
Amérique latine et Caraïbes	64	48	57	15,3	11,0	11,1
Moyen-Orient et Afrique du nord	9	5	6	4,3	2,1	2,2
Asie du sud	474	506	488	44,9	45,0	36,6
Afrique du sud-saharienne	217	241	315	46,6	47,4	49,0
Total	1183	1292	1169	28,3	29,6	23,2
Sans la Chine	880	917	945	28,5	28,5	25,0

Source: *Estimations de la Banque mondiale (Perspectives économiques mondiales 2003)* citées dans: Fischer, Stanley: *Globalization and its Challenges*, parue dans: *American Economic Review*, mai 2003, vol. 93, no. 2

entre Etats en matière d'impôts (une course aux impôts les plus bas), de sorte que les tâches publiques ne peuvent plus être accomplies et que cette évolution se fait au détriment de l'Etat social. Le simple fait qu'aujourd'hui, dans la quasi-totalité des pays, la quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale sont plus élevées qu'il y a seulement encore 20 ans, le montre bien. L'expérience ne démontre pas non plus un transfert évident de la charge fiscale du facteur capital, mobile, vers le facteur travail, immobile. On ne saurait davantage affirmer que la sécurité sociale est vidée de sa substance, car c'est un paramètre qui, à côté du droit, des infrastructures, des impôts, du capital humain, etc. fait partie des prestations publiques décisives pour le choix d'implantation. La concurrence entre sites procure toutefois une plus grande efficacité dans l'affectation des ressources fiscales servant à la mise à disposition de biens publics. Elle renforce en outre la pression à internaliser les coûts, c'est-à-dire à les mettre à la charge des utilisateurs ou des pollueurs plutôt qu'à celle des contribuables, ce qui est bienvenu. Dans l'ensemble, la mondialisation tend à faire de la politique économique de l'Etat un mélange, propice à la croissance, de politique des finances et de politique fiscale. Une telle politique est favorable à la prospérité d'une économie à long terme. Les économies et les politiques nationales peuvent très bien subsister; elle doivent seulement être compétitives. Il n'est donc pas question de perte de souveraineté.

Enfin, la mondialisation n'est pas responsable non plus des dégâts causés par un pays à l'environnement. C'est toujours la politique nationale de l'environnement qui détermine les objectifs locaux en matière d'environnement. Or, ceux-ci ne sont guère limités par l'OMC. Ce sont au premier chef les préférences nationales et non la mondialisation qui déterminent la qualité de la politique nationale de l'environnement. On ne saurait parler de sous-enchère gouvernementale à l'échelle mondiale, car le gros du commerce international se déroule entre pays industrialisés, c'est-à-dire entre pays qui ont des normes de protection de l'environnement et une couverture sociale comparables. Par ailleurs, des normes uniformes de protection de l'environnement sur le plan international ne seraient pas efficaces non plus, car le facteur de production « environnement » présente de grandes différences quantitatives. En revanche, en ce qui concerne les biens environnementaux mondiaux (par exemple question des émissions en rapport avec le climat), l'internalisation des coûts par des accords-cadre multilatéraux contraignants s'impose (par exemple protocole de Kyoto).

La mondialisation force la flexibilité et la volonté de s'adapter

« La mondialisation n'est jamais confortable » ; c'est en ces termes que s'est exprimé récemment dans un article l'économiste en chef de la Banque centrale européenne, le professeur Issing, dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung. Elle exige une nouvelle mobilité, la capacité d'anticiper et de s'adapter à des conditions sans cesse nouvelles. Le processus d'interpénétration des économies mondiales donne lieu à une réévaluation permanente du capital humain et financier. La mondialisation peut imposer de très gros coûts d'adaptation et donc des pertes de revenus aux entreprises peu compétitives. Pour l'industrie suisse d'exportation, ce n'est pas une nouveauté ; elle est habituée à travailler dans de telles conditions. Avec la mondialisation, le succès de l'industrie d'exportation dépend toujours plus fortement des conditions du marché et des conditions-cadre internes. Les coûts des facteurs internes et la qualité des conditions-cadre nationales jouent un rôle de plus en plus important. C'est pourquoi les secteurs de l'économie intérieure suisse doivent eux aussi s'adapter aux nouvelles conditions.

La mondialisation exerce une pression sur les pays pour qu'ils s'adaptent, remet en question les institutions nationales et les acquis. Dans un monde en mutation, les systèmes sociaux doivent aussi s'adapter s'ils veulent survivre. En outre, la mondialisation crée des inégalités, parce que le progrès économique n'atteint jamais tous les pays en même temps et dans la même proportion. Il n'est pas réaliste de penser que la mondialisation puisse être acceptée comme inéluctable. Qui donc envisage de mettre en jeu sa situation actuelle lorsqu'elle est relativement confortable et sûre ?

Cependant, même si les avantages économiques liés à la division internationale du travail ne toucheront jamais toutes les entités économiques, et surtout pas dans la même mesure, la liberté des échanges et la libre circulation des capitaux resteront le meilleur moyen de promouvoir la prospérité mondiale et la paix. Paul Krugman, le célèbre économiste cité plus haut le précise bien : « Ceux qui pensent pouvoir résoudre les problèmes économiques mondiaux en décriant la mondialisation ont soit perdu la raison, soit renoncé à l'employer ». Mais pour les pays en développement, l'intégration dans l'économie mondiale ne peut être une option intéressante que si les riches pays industrialisés ouvrent leurs marchés. Les pays industrialisés, qui attirent l'élite technique des pays en développe-

ment au moyen de la « Green Card » par exemple, mais qui en même temps rendent difficile ou interdisent l'accès des produits de ces pays à leur marché en instituant des règles protectionnistes contestables, ont ainsi une curieuse conception de l'éthique.

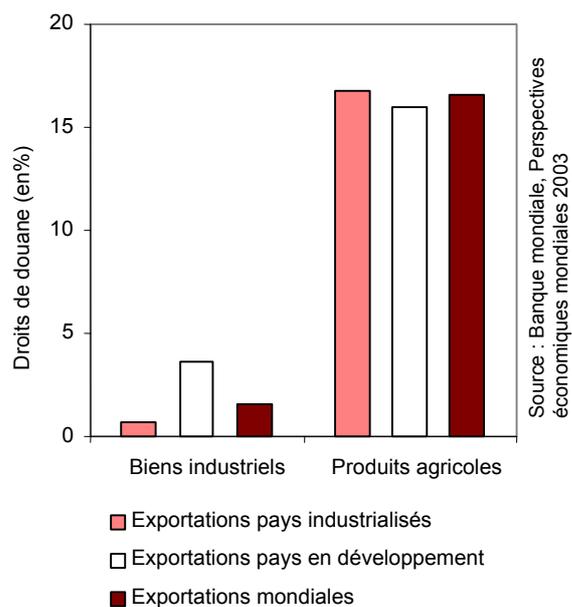
Même si la mondialisation limite la marge de manœuvre de la politique et ouvre ainsi un nouveau champ de tension entre économie et politique, elle est elle-même limitée, comme l'a expliqué un économiste canadien connu, J.F. Heliwell. « Canadian evidence suggests that even when trade barriers are removed, trade between regions within countries is much larger than between countries. There are, therefore, natural welfare-enhancing limits to global integration and the scope for national governments to exercise independent policy is much greater than many believe » (Heliwell, J.F.: *Globalisation and International Trade Liberalisation: Continuity and Change*, 2000). Bien des éléments semblent indiquer qu'avec le processus de mondialisation, le monde ne devient pas plus uniforme, mais qu'au contraire la concurrence favorise un système de découvertes qui engendre une nouvelle diversité. Et ce aussi bien en ce qui concerne les biens et les services que les rapports prix-prestations dans les systèmes juridiques nationaux. Même si, avec la mondialisation, les conditions-cadre fixées par l'Etat dans les différents pays sont soumises à un processus de modification permanente, on ne décèle aucun indice de convergence continue à long terme vers un « capitalisme unifié ».

L'OMC, organe de réglementation indispensable

La mondialisation n'est pas l'œuvre de capitalistes malveillants qui cherchent à vider l'Etat-providence de sa substance, mais le résultat d'une évolution technologique irréversible, qui a débouché sur une baisse radicale des coûts des transactions de l'activité économique internationale et sur un bouleversement des conditions et des techniques de production. Cette révolution technologique s'accompagne d'une déréglementation et d'une libéralisation croissantes. Il serait illusoire de vouloir abolir le progrès technique. Les gains de prospérité présupposent un environnement économique fiable, propice à la croissance. C'est pourquoi le monde a plutôt besoin de plus d'OMC que le contraire s'il veut bénéficier de règles claires pour se protéger du protectionnisme, de la discrimination, de l'arbitraire. C'est la seule voie qui permettra aux petits pays, mais aussi aux pays moins avancés, de bénéficier des fruits d'un commerce mondial libéralisé. Même la Suisse est appelée à s'engager en faveur d'un régime commercial

mondial fondé sur l'économie de marché placé sous l'égide d'une OMC forte. La fiabilité des règles commerciales internationales est en quelque sorte un bien public. Il est donc incompréhensible que les adversaires de la mondialisation militent activement contre les mécanismes internationaux déjà existants que sont l'OMC et le FMI. Ceux qui souhaitent promouvoir une approche globale devraient bâtir à partir du cadre institutionnel existant.

Protectionnisme dans les pays industrialisés



Le graphique montre les droits de douane en % de la valeur des marchandises que les pays industrialisés ont prélevés à l'importation de marchandises en 1995

Le libre échange et l'économie de marché devront continuer de régir l'économie mondiale à l'avenir, la concurrence étant le seul système dans lequel tout le monde peut gagner. Mais naturellement, même dans des économies ouvertes, ce ne sont pas les illusions et les émotions qui viendront à bout des pénuries, des objectifs concurrents, des restrictions et des contraintes, sauf à revenir aux jeux de pouvoir des grands pays, aux blocs commerciaux ou à l'autarcie. Il appartient donc à l'économie de se manifester contre les faux prophètes et les ennemis de la mondialisation et de convaincre et susciter la confiance par des arguments objectifs et une bonne gestion. Il est toujours plus intelligent d'exploiter les possibilités de la mondialisation que de la mettre au banc des accusés sans réfléchir plus avant.

Les souhaits de l'économie suisse à Cancun

La 5^e Conférence ministérielle de l'OMC prévue du 10 au 14 septembre à Cancun, au Mexique, suscite des attentes élevées. Il n'est pas toujours facile, dans des négociations dont la complexité dépasse largement celles du GATT, de parvenir à un équilibre des intérêts. De plus, le système commercial international a au fond toujours été caractérisé par des tensions entre multilatéralisme et souveraineté de l'Etat-nation. C'est pourquoi il avait déjà été décidé qu'une conférence aurait lieu entre le début et la fin des négociations pour apprécier la situation et faire le point sur le programme de Doha, lancer de nouvelles impulsions et prendre des décisions. Malheureusement, les buts d'étape fixés à Doha n'ont pas pu être atteints, de sorte que les négociations de Cancun n'auront pas précisément lieu dans des conditions favorables. Un échec entraînerait de sérieuses conséquences pour l'avenir d'un système commercial international réglementé.

L'économie suisse, représentée par *economiesuisse* et ses membres, est convaincue que de nouvelles étapes de libéralisation seraient très souhaitables dans le domaine de la politique économique extérieure pour les pays industrialisés et les pays en développement. C'est pourquoi elle s'est toujours prononcée dans ce sens et a communiqué ses désirs aux autorités compétentes en Suisse et à l'étranger. Comme les associations faitières avec lesquelles elle entretient des liens en Europe et dans le monde, *economiesuisse* voit les priorités du Programme de Doha pour le développement dans quatre domaines :

1. Accès au marché facilité pour les biens de fabrication industrielle
2. Autres formes de libéralisation des services transfrontières
3. Accord dans le cadre de l'OMC sur le commerce et les investissements directs
4. Accord sur les facilités commerciales

Ce cycle de négociations doit avoir pour but d'écarter les appétits protectionnistes qui se manifestent dans certains pays et à l'inverse d'ouvrir davantage les marchés, de mieux intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale et de promouvoir la croissance de l'économie mondiale par le commerce et les investissements. Si l'on entend réaliser de véritables progrès, il est indispensable de fixer définitivement à Cancun les modalités des négociations dans le domaine de l'agriculture et de l'accès au marché des biens industriels. En outre, de nouvelles négociations doivent être lancées dans les domaines

des « facilités commerciales », des « investissements directs », de la « transparence des marchés publics » et du « commerce et de la concurrence ». Il importera aussi de trouver des solutions dans le domaine de la « propriété intellectuelle » et de l'« accès aux médicaments » pour certains pays en développement.

Conclusion

Il faut admettre que la mondialisation et les processus qui lui sont liés se poursuivra. Une stratégie de repli serait d'emblée condamnée à l'échec. Comme la théorie et la pratique le démontrent, la division internationale du travail n'est pas un jeu à somme nulle dans lequel un pays ne voit ses avantages s'accroître qu'au détriment d'un autre, mais plutôt un jeu à somme positive. Chaque économie peut être gagnante grâce à l'échange international de marchandises et de services.

Mais les gains de prospérité résultant de la division internationale du travail ne sont pas gratuits. Il y a des conditions à remplir pour engranger des dividendes. D'une part, il faut une économie compétitive et des conditions-cadre nationales stables favorisant la croissance. D'autre part, il faut aussi au niveau international un cadre mondial de réglementation pour la division internationale du travail. Seule l'OMC est à même de jouer ce rôle. Si l'on entend promouvoir des intérêts globaux, par exemple combattre la pauvreté, il faut renforcer et développer le cadre institutionnel existant, à savoir l'OMC et les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale). Dans ce sens, il est incompréhensible que les adversaires de la mondialisation le combattent si ardemment.

La Suisse a toujours été un pays tourné vers l'économie extérieure. Elle en a grandement profité, sur les plans tant économique, social que culturel. Sa stratégie d'avenir doit être axée sur l'ouverture. En misant sur la concurrence comme moyen de découverte, on se dote d'un puissant aiguillon pour réaliser des innovations de toutes sortes. Cela vaut tant pour les entreprises que pour l'Etat en tant que fournisseur de conditions-cadre institutionnelles. La concurrence internationale entre sites au niveau des prestations ne rend pas l'Etat national superflu, mais il le contraint à trouver de nouvelles solutions. Les politiques nationales peuvent très bien subsister; elles doivent seulement être compétitives. Pour l'économie suisse, il n'y a pas de solution de rechange à un système économique mondial opérationnel axé sur le marché.

Pour toutes questions complémentaires :

rudolf.walser@economiesuisse.ch

gregor.kuendig@economiesuisse.ch